LE GROUPE LA POSTE

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Michel LARIVÉ
Député de l'Ariège
Permanence parlementaire
31 rue des Carmes
09100 PAMIERS

Paris, le 21 JUIN 2021

Monsieur le Député,

Par votre lettre du 27 mai, vous avez appelé mon attention sur le mouvement social en cours à la plateforme de distribution de Dreuilhe-Lavelanet.

Comme vous le soulignez, les transformations menées actuellement par notre Groupe s'inscrivent dans une stratégie globale. L'évolution de nos organisations, qui touche plusieurs activités de notre Groupe, répond à l'évolution des habitudes de nos concitoyens.

Tout d'abord, en adaptant l'organisation de ses bureaux, La Poste pérennise sa présence sur le territoire des Pyrénées cathares ainsi que la qualité et l'étendue de ses services. Le mode de fonctionnement dit en « Facteur-Guichetier », prévu en effet pour les bureaux de poste de Laroque d'Olmes, Léran et La Bastide-sur-l'Hers, est déjà en place dans 14 communes de l'Ariège (et 195 en Occitanie), où il donne entière satisfaction.

S'agissant de ces postiers de la Branche Services-Courrier-Colis chargés d'accueillir le public en bureau de poste, ils sont, bien évidemment, formés et accompagnés de manière continue pour maintenir le niveau de service attendu par tous. Les agents concernés dans les bureaux de Laroque d'Olmes, Léran et La Bastide-sur-l'Hers ont bénéficié d'une promotion.

Ensuite, en adaptant l'organisation du travail des facteurs à la réalité de l'activité, La Poste répond à une mutation profonde des usages de ses clients, marquée par une baisse significative des volumes de courrier, qui n'est que partiellement compensée par le développement des colis. La crise sanitaire actuelle a accéléré cette mutation. Pour Lavelanet et les communes alentours, une baisse de 40 % du trafic a été enregistrée depuis 2017.

Dans ce contexte, La Poste, comme toute entreprise, adapte son organisation à l'évolution de la charge de travail. Il en va de son avenir et de celui de tous les postiers.

Cela se traduit notamment par un rééquilibrage des tournées. Le découpage de chacune de ces tournées est étudié en détail, avec le concours des facteurs et de leurs remplaçants, afin de trouver le juste équilibre entre plusieurs paramètres qui évoluent : nombre des différentes catégories d'objets à distribuer, de services à rendre, de parcours à effectuer en fonction des véhicules utilisés et fréquence de desserte des points de distribution.

À ce sujet, l'organisation précédente comptait déjà des tournées dont le nombre de boîtes aux lettres dépassait le millier. Dans le cas particulier de la tournée passant de 370 à 800 boîtes aux lettres, il s'agit d'une tournée dont l'activité évolue. Précédemment, elle était composée d'une partie distribution et d'une partie collecte. Aujourd'hui, dans la nouvelle organisation, cette tournée est dédiée à 100 % à la distribution.

Quels que soient les changements mis en place, la charge de travail est systématiquement évaluée dans le strict respect du temps de travail.

Après contrôle, le samedi 6 juin dernier, par l'équipe managériale du site, je peux vous assurer que les distances parcourues au cours des différentes tournées du site de Dreuilhe-Lavelanet se situent entre 70 et 130 km.

Les régimes de travail découlant de ces organisations sont amenés à évoluer également. C'est pourquoi, lors de la phase de préparation de cette nouvelle organisation, les postiers du site ont été appelés à s'exprimer. À l'issue de cette démarche consultative, la majorité des agents s'est prononcée en faveur du régime de travail à 42 heures. Pour autant, afin de répondre à la principale revendication d'une partie du personnel en grève opposé à ce régime de travail, la direction a proposé de créer un second régime de travail à 38 heures 11 minutes.

Autre avancée significative faite par la direction, la création d'une 26ème tournée pendant près d'un an dans le but d'accompagner au mieux la mise en œuvre de cette nouvelle organisation. Avec cette tournée en renfort, sur une année en fonction des variations de trafic courrier et colis, la nouvelle organisation prévoit 34 semaines à 26 tournées, 6 semaines à 28 tournées et 12 semaines à 24 tournées.

Ainsi, La Poste met en œuvre un scénario d'organisation reprenant la quasi-totalité des revendications pour permettre aux grévistes de reprendre le travail dans les meilleures conditions.

Après plus de 70 jours de grève, la direction, dans une volonté d'ouverture et de dialogue permanent, a rencontré plus d'une trentaine de fois les organisations syndicales dépositaires des préavis. En moyenne, des discussions sont organisées 2 à 3 fois par semaine. À l'heure où je vous écris cette lettre, ces rencontres se poursuivent.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement

Philippe WAHL